

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Nouvelle Série

Vol.

XIV.

L'AGRICULTEUR

—ici—devant—

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

DE

BAS-CANADA

Mai.

1862.

No. 9.

Le Sol, c'est la Patrie ; améliorer
l'un c'est servir l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par de MONTIGNY & Co., 18, Rue St. Gabriel.

ABONNEMENT
UN DOLLAR PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

AVIS.

☛ Toute lettre concernant l'abonnement ou les annonces doit être adressée à **DE MONTIGNY & CIE., (affranchie.)**

☛ Annonces 10 cents par lignes, publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an.

☛ Abonnement **UN DOLLAR** par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☛ On ne souscrit pas pour moins d'un an.—Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.		\$ c.	\$ c.	VIANDES (Suite)		\$ c.	\$ c.
Farine par quintal.....		2 80	à 3 00	Lard do	0 09	à 0 12	
Farine d'avoine do		1 90	à 2 00	Mouton par quartier.....	0 50	à 1 00	
Blé-d'Inde do		1 50	à 1 60	Agneau do	0 34	à 0 80	
GRAINS.				Bœuf par 100 livres.....	5 00	à 7 50	
Blé, par minot.....		0 00	à 0 00	Lard frais, do	5 00	à 6 50	
Orge, do.....		0 50	à 0 55	PRODUITS DE LAITERIE.			
Pois, do.....		0 65	à 0 70	Beurre frais par livre.....	0 20	à 0 25	
Avoine, do.....		0 34	à 0 40	Beurre salé do	0 14	à 0 15	
Sarasin, do.....		0 50	à 0 60	Fromage do	0 00	à 0 00	
Blé d'Inde do.....		0 85	à 1 20	VEGETUX .			
Seigle, do.....		0 00	à 0 00	Fèves Amé. par minot.....	0 00	à 0 00	
Lin, do.....		1 52	à 1 70	Fèves Can. do	1 50	à 1 60	
Mil, do.....		1 72	à 1 75	Patates par poche.....	0 80	à 0 85	
VOLAILLES ET GIBIER.				Navets do	0 00	à 0 00	
Dindes vieux, par couple....		1 50	à 2 00	Oignons par tresse.....	0 00	à 0 00	
Do jeunes do		1 00	à 1 20	SUCRE ET MIEL.			
Oies do		1 00	à 1 60	Sucré d'érable par livre....	0 09	à 0 10	
Canards do		0 60	à 0 67	Miel do do	0 00	à 0 00	
Do sauvages do		0 25	à 0 50	DIVERS,			
Volailles do		0 34	à 0 50	Saindoux	0 15	à 0 16	
Poulets do		0 34	à 0 50	Œufs frais par douzaine....	0 30	à 0 35	
Pigeons sauvages par doz....		0 40	à 0 60	Plu, par livre.....	0 00	à 0 00	
Perdrix do		0 12	à 0 15	Morue fraîche par livre....	0 07	à 0 00	
Lièvres do		0 00	à 0 00	Pommes par quart.....	3 50	à 4 00	
VIANDES.				Orange par boîte.....	0 00	à 0 00	
Bœuf par livre.....		0 7	à 0 8				

CHRONIQUE AGRICOLE.--MAI, 1862.

C'est au printemps que l'avantage d'un bon système de drainage se fait le mieux apprécier. Quand la saison est plus avancée, pourvu que le sol soit bien égoûté, le cultivateur peut travailler sa terre quelques heures après la plus forte pluie. Outre cet avantage toute espèce de récolte appropriée au sol peut être cultivée dans le temps qui lui convient le plus et de la manière la plus convenable à sa nature. On peut compter presque avec certitude sur un rendement double ou triple. Nous sommes parfaitement convaincus qu'un système parfait de drainage et une culture soignée, un ensemencement fait à temps, un choix judicieux de semence et bien préparée avant d'être confiée à la terre afin qu'elle soit bien aidée dans son développement contre toute les influences qui peuvent lui nuire, seront les plus puissants moyens que l'on puisse employer pour s'assurer une récolte abondante qui ne fera jamais défaut, sauf dans des cas très exceptionnels ou des saisons tout à fait mauvaises. On reconnaît combien est grande la nécessité d'un bon système d'égoût en toute saison, depuis le temps d'ensemencement jusqu'à celui où il faut labourer le sol à l'automne, et l'on peut voir que la récolte arrive à maturité plutôt sur les terrains bien égoûtés que sur ceux qui ont été trop négligés sous ce rapport. Nous avons souvent remarqué que ce manque de drainage est de beaucoup trop commun sur la plupart de nos terres du Bas-Canada.

Pendant la partie froide et humide du mois de mai le bétail souffre beaucoup si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires. Durant l'été, dans presque tous les cas, nous trouvons les animaux sans autre nourriture que ce qu'ils peuvent avec peine se procurer sur les terrains en friche, et c'est pour eux un grand bonheur quand ils ont avec cela un lopin de terre en bois debout où ils peuvent trouver un peu d'ombre et d'herbe qui ne soit pas desséchée par le soleil. En hiver il leur faut vivre souvent sur du foin et de la paille secs, sans saveur et pour ainsi dire dépourvus de tout suc nutritif, et qui pour la plupart du temps ne seraient propres qu'à aller grossir le tas de fumier, à moins de les mêler avec quelques racines ou autres préparations artificielles propres à la nutrition des animaux. Pendant que nous sommes sur ce sujet nous recommandons fortement à nos lecteurs d'ensemencer une petite portion de leur terre avec des plantes fourragères, pour être coupées et données aux bestiaux quand la sécheresse a détruit l'herbe des pâturages. Les différentes espèces de trèfles sont les plus recommandables pour cet objet, à cause de leur action sur le terrain sur lequel on le sème et qu'ils purgent d'une infinité de mauvaises herbes.

Dans le cas où les terres seraient préparées trop tard pour obtenir une récolte de grain, on devrait semer du maïs, de l'avoine, du sarrasin, de l'orge, ou tout autre semence pour la couper verte pour la nourriture du bétail. Ce moyen compenserait bien pour la peine qu'il peut causer, par l'amélioration qu'il apporterait au sol qu'il purifierait de beaucoup de plantes nuisibles et qui nous laisserait après le fauchage tout le loisir de le bien préparer pour une autre récolte. Ce moyen

vaudrait certes mieux que de laisser tout ce terrain se couvrir de mauvaises herbes pendant tout un été. Quand des récoltes fourragères sont coupées vertes et possèdent encore leurs sucres plus ou moins sucrés, et qu'ils ont été convenablement préparés par fenaison convenable, les animaux à qui on les donne en hiver les préfèrent souvent, par manière de changement au meilleur trèfle.

On sait combien est nuisible au blé d'automne l'action du dégel et de la gelée alternativement. Le drainage peut faire beaucoup pour diminuer cet effet. C'est quelque chose de regrettable que de voir tant de blé d'automne détruit par cette seule cause, surtout si l'on réfléchit combien on aurait pu en préserver au moyen d'un système parfait de drainage. Tout labour mal fait, accompagné d'une semence trop forte, ne peuvent produire qu'une faible récolte et sont souvent la cause que la récolte des céréales soit couchée, tandis qu'un labour profond fait avec soin, sur un terrain bien égoûté, assurera toujours une récolte forte et abondante. La force de la tige, qui est d'une si grande importance, y gagne en grosseur, perd toute la partie aqueuse qui la rendait si apte à verser et ne prend à la place qu'une suffisante quantité de silice. Vous pourrez alors compter sur une récolte unie comme la surface d'un plancher, mûrissant également partout, et portant des épis pleins et pesants.

La terre bien égoûtée profite immédiatement de toute la chaleur du soleil et peut être ensemencée deux semaines plutôt que celles dont le drainage est imparfait.

C'est une erreur assez commune que de pas semer les graines de fourrage aussi abondamment que possible, sous prétexte qu'elles coûtent cher, par ce moyen on obtient un plus fort rendement, et l'on ôte aux mauvaises herbes toute chance de s'emparer des vides que laisse un ensemencement trop clair.

Toutes semences des champs doivent être semées successivement, dans les temps qui leur conviennent le mieux, après avoir trié les grains et les avoir convenablement préparés d'après les divers procédés que nous avons précédemment publiés dans plusieurs numéros antérieurs. Ayez le plus grand soin possible d'ameublir le sol. Veillez à ce que les engrais ne soient pas exposés aux rayons du soleil à mesure que la chaleur se fera sentir. Tenez-les à couvert autant que possible jusqu'au moment de leur enfouissement, afin d'empêcher la perte des composés volatiles. Réparez avec le plus grand soin les clôtures de vos prairies, répandez sur les parties les moins fertiles du plâtre ou autres substances fertilisantes que vous pourrez vous procurer pour cet effet. Ne souffrez pas que les animaux foulent l'herbe de vos pâturages trop tôt de crainte de les endommager, et ne tuent les plantes sous leur pied, surtout si le terrain est trop humide. Ayez le plus grand soin des animaux qui ont ou qui sont sur le point de vous donner des élèves, en vous rappelant que la moindre négligence de votre part dans ce moment critique peut ruiner toutes vos espérances et rendre inutiles tous vos soins et votre travail antérieur. Que vos chevaux reçoivent la plus grande attention, c'est sur eux que retombe le labour des champs, et ils ont le plus grand besoin d'une nourriture abondante pour soutenir tout le fardeau des durs travaux du printemps.

La Société d'Agriculture de la Ville de Montréal vient d'élire les Messieurs suivants comme Officiers de cette Société :

Président, S. J. Lyman, Eer. ; *Vice-Président*, J. Archbold ; *Secrétaire-Trésorier*, J. Thayer ; *Directeurs*, MM. Peter Cooper, J. E. Pell, J. McAulity, R. Spriggins, J. Davidson, T. Todd, J. Carroll.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTRÉAL, 12 Mars, 1862.

Présent : — L'Hon. L. V. Sicotte, Président ; O. E. Casgrain, J. C. Taché, B. Pomroy, l'hon. J. U. Tessier, l'hon. P. O. Chauveau, l'hon. P. U. Archambeault, M. P. P. M. F. Ossaye, Professeur d'Agriculture à l'École Normale Jacques Cartier, Rév. Messire Pilotte, Professeur d'Agriculture au Collège Ste. Anne, Kamouraska.

M. le Président prend le fauteuil. L'avis officiel du ministre d'agriculture, indiquant le résultat des élections des membres de la chambre d'Agriculture pour l'année 1862 est lu et il est ordonné qu'il soit consigné dans les registres. Ensuite la Chambre procède à l'élection d'un président et d'un vice président.

Sur motion de l'hon. M. Tessier secondé par M. Taché, l'hon. Louis Victor Sicotte est réélu président. Sur motion de M. Ossaye, M. Casgrain est élu vice-président.

M. Taché propose que Messieurs Tessier, Pomroy et Pilotte soient nommés pour examiner et auditer les comptes du trésorier et faire rapport aujourd'hui. Adopté.

La Société d'Agriculture du Comté de Joliette demande la permission d'employer les fonds de la société à l'achat de graines de trèfle pour être distribuées à ses membres suivant leur souscription.

La société d'Agriculture de Berthier demande la permission d'employer la souscription de ses membres à l'achat de graines de trèfle et le montant de l'allocation du gouvernement à une exposition de comté. Accordé.

La société d'Agriculture de Champlain demande la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines étrangères pour les distribuer entre ses membres. Accordé.

La société d'Agriculture. N^o 1 du comté de Charlevoix demande la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines fourragères et de quelques instruments aratoires pour les distribuer entre ses membres. Accordé.

La société d'Agriculture de Jacques Cartier demande à la Chambre une aide pour acheter des graines de chanvre et de lin pour être distribuées parmi ses membres.

Sur motion de M. Ossaye secondé par M. Pomroy, la Chambre accorde une somme de \$100 pour les fins ci-dessus et il est résolu que cette Chambre paie à l'école d'agriculture du collège de Ste. Anne et à la société d'Agriculture de Sherbrooke une même somme à chacune d'elles, pour être employée à la culture des plantes textiles et à l'encouragement de cette culture, et que cette chambre, par l'entremise de son président, fasse demande au gouvernement de donner des ordres pour mettre à la disposition de ces deux institutions des machines à brayer s'il en est importé par le gouvernement.

La société d'Agriculture de Kamouraska demande qu'une somme n'excédant pas \$600 soit mise à la disposition de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada pour acheter un étalon "Percheron" ou de race Normande pour cette société, conformément à l'offre de la Chambre d'Agriculture en date du 8 janvier 1862.

Sur les explications données par M. Pilotte, cette demande est accordée et l'étalon à être acheté devra être de la race dite "Percheronne" âgé de 2 ans et de couleur bai-brun.

Lecture d'une lettre de la société d'Agriculture No. 1 de Drummond, remerciant la Chambre de ses services en lui offrant d'importer pour eux des animaux de race améliorée, l'informant qu'elle l'avait toujours fait elle-même à la satisfaction de ses membres.

La société d'agriculture de Pontiac informe la Chambre qu'elle a mis en réserve une partie de ses fonds pour l'achat d'animaux de race améliorée, tel qu'offert dans la circulaire de cette Chambre en date du 8 janvier 1862.

M. Casgrain secondé par M. Tessier propose que les \$250 qui devaient être payés à M. Dumais pour encourager la publication de la "Gazette des Campagnes" soient payés à M. Proulx. Accordé.

Sur le rapport de M. le président qui informe la Chambre qu'il s'est occupé de la question de l'acquisition d'un local permanent, il est résolu de suspendre toute négociation à ce sujet, jusqu'à ce que M. le président ait fait auprès du gouvernement des démarches pour en obtenir la concession de qu'elqu'une des propriétés publiques sises dans la cité de Montréal.

Le comité nommé pour examiner et auditer les comptes fait son rapport et il est approuvé.

La Chambre s'ajourne jusqu'à trois heures cet après midi et les mêmes membres sont présents.

M. Tessier propose et il est résolu que M. le président et M. Ossaye soient autorisés à louer des chambres ou une maison pour les bureaux et séances de cette chambre.

Sur le proposition de M. Ossaye il est résolu que vu l'état de maladie du secrétaire de cette chambre, M. le Dr. Georges S. Leclerc soit nommé comme assistant-secrétaire, avec les appointement de £100 par an, qui seront pris sur ceux du secrétaire en chef : que la caisse soit tenue par l'assistant secrétaire qui jusqu'à ordre contraire signera les chèques avec M. le président et que cette dernière partie de la proposition soit notifiée à la banque.

Sur motion de M. Pomroy il est résolu que le secrétaire soit chargé de correspondre avec le membre du parlement pour Sherbrooke, le maire de la Ville et le président de la société d'Agriculture de Sherbrooke pour qu'ils fassent connaître à la chambre quelles sommes ils mettront à sa disposition pour subvenir aux dépenses de l'exhibition qui sera tenue par l'association agricole du Bas-Canada en Octobre-prochain.

Sur proposition de M. Casgrain il est résolu que \$200 soient employées et destinées à établir un musée ou exhibition d'instruments aratoires perfectionnés, à être ouvert et tenue à l'école d'agriculture du collège Ste. Anne, dont les propriétaires auront la garde et direction, mais gratuitement et que cette somme soit payée sur les ordres et direction de M. le président.

Et la chambre s'ajourne.

BLÉ DU PRINTEMPS.

(Article qui a remporté le Premier Prix au concours de la Société d'Agriculture de l'État de New-York.)

Nous recommandons l'article suivant, que nous empruntons à l'*American Agriculturist*, car il peut servir d'étude, à peu de chose près, à nos meilleures agricul.

teurs. Les façons à donner à la terre, les avantages à retirer de l'ensemencement du blé de printemps, le moyen à employer pour avoir les meilleurs semences, le choix du sol qui lui convient le mieux, sa préparation, son engrais, le temps d'ensemencement, y sont traités de main de maître. Nos lecteurs d'ailleurs en pourront juger par eux-mêmes et apporter à cette méthode le peu de changements qu'il faut y faire, et qui, d'ailleurs, ne consistent que dans la saison de commencer les semailles et la récolte ; le choix des espèces de blé, la préparation du sol et la nature des engrais restant toujours les mêmes.

DU SOL ET DE SA PRÉPARATION.—Le sol le plus approprié au blé est une glaise marneuse, dont le sous-sol est graveleux et la surface recouverte de végétaux décomposés, tels que les gazons de prairies enfouis par le labour d'automne. Toutes les terres argileuses de l'Ouest produiront du bon blé pendant trois ou quatre ans sans engrais, mais il vaut mieux de n'en pas tirer plus de deux ou trois récoltes sans fumer. Les fumiers d'étables recueillis sur la ferme forment le meilleur engrais en général qu'il soit possible d'employer pour le blé. Quand la terre est trop usée, deux minots de chaux et trois de sel par arpent, forment le meilleur fertilisateur que l'on puisse employer. Labourez l'automne de quatre à dix pouces de profondeur, et semez au printemps sur la chaux et le sel. Le labour d'automne produit de cinq à sept minots de plus par arpent que le labour de printemps. Le labour profond est le meilleur par ce qu'il fait pénétrer la gelée plus profondément dans la terre, en la préparant pour la saison suivante et en détruisant beaucoup de graines mauvaises et d'insectes.

SEMENCE.—Les meilleures variétés connues dans l'Ouest sont le *Fife du Canada* et le *Club du Canada*. Le *Rio Grande* est une excellente qualité pour le pain, mais il ne produit pas autant que les deux variétés que nous venons de nommer. On vient d'introduire une nouvelle espèce, le *Chinois* ou *Australien*, qui promet beaucoup ; il ressemble au Rio Grande. Afin que toute la récolte ne mûrisse pas à la fois, on doit semer des espèces différentes. D'abord le *Club*, puis le *Chinois*, et en dernier le *Fife*. Plus on sème le blé à bonne heure le printemps, plus la récolte sera certaine, et plus le blé sera bon et beau. C'est là une des meilleures raisons à faire valoir pour prouver combien il est avantageux de labourer l'automne.

DU CHOIX ET DE LA PRÉPARATION DE LA SEMENCE.—Il y a plusieurs moyens que l'on emploie. Le meilleur est le suivant : Choisissez la meilleure et la plus belle portion du champ, et laissez-la debout jusqu'à parfaite maturité ; coupez-la et engerbez jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche, puis battez avec le fléau. En battant à l'aide de la machine on écrase souvent les plus gros et les meilleurs grains, et par là on détruit les germes. La semence quoique choisie de la manière que nous venons d'indiquer doit néanmoins être préparée avec soin. La meilleure méthode est de se procurer deux quarts, deux grands paniers, une cuvette d'un demi baril, une grande cuillère à pot de fer blanc, et une mesure d'un demi minot. Faites quatre ou six chaudières de saumure forte pour chaque quart que vous placerez dans un endroit convenable, et mêlez à la saumure deux onces de vitriol pulvérisé par chaque pleine chaudière. Remplissez la cuvette de sau-

mûre, en ne laissant qu'assez d'espace pour un demi minot de blé. Commencez le lavage par verser un demi minot de blé dans la cuvette, qui est entre les deux quarts, lentement et par degrés pour empêcher le grain d'entraîner avec lui les substances les plus légères vers le fond. Ecumez le dessus avec la cuillère et videz ces parties qui surnagent dans le panier qui a dû être placé près du quart à droite. Brassez et écumez jusqu'à ce que vous ayez bien nettoyé votre graine ; puis posez l'autre panier sur le quart à votre gauche, et versez dessus le contenu de la cuvette, puis laissez-le dans cette position jusqu'à ce qu'un autre lavage soit prêt, alors il faudra vider ce dernier panier qui contient le grain lavé sur le plancher. Remplissez la cuvette à l'aide des deux quarts, et veillez à ce que le fonds des quarts soit suffisamment pourvu de sel et de vitriol, autrement la saumure deviendrait bientôt tellement faible qu'elle ne pourrait pas supporter l'avoine la plus pesante. Le vitriol agit comme antidote contre la nielle, et le sel compense pour son prix par ses qualités fertilisantes. Cet ouvrage peut se faire pendant les mauvais temps, car la semence ne subira pas de dommage en demeurant en tas pendant une semaine et plus. On peut se servir de la chaux pour assécher, mais on ne doit pas la mêler avec du blé avant le matin même du jour où vous commencerez de semer, car elle ferait dommage au germe si elle restait trop longtemps mêlée au grain. En lavant, tenez compte du nombre de minots lavés, mesurez le tas quand vous êtes prêt à semer de manière à voir de combien il a renflé ; déduisez les saletés que vous avez écumées, et au moyen d'un peu de calcul, vous saurez combien il en faut par arpent, en s'en servant comme si c'était du blé sec. La semence préparée de cette manière n'a pas une si grande quantité de grains par arpent que si l'on semait le grain sale et plein de corps étrangers.

ENSEMENCEMENT.—Si le terrain est très inégal, on doit faire disparaître les inégalités à l'aide d'un cultivateur, afin que la semence soit recouverte à une profondeur égale. Il est plus profitable de se servir du semoir à grains, pour la raison qu'il enterre le grain à égale profondeur, ce qui le fait lever tout à la fois et mûrir plus uniformément que quand on se sert du cultivateur ou de la herse. Mais tous les cultivateurs ne sont pas assez avancés pour acheter des semoirs, et quelques uns devront continuer encore la vieille méthode de semer. On a répandu par tout le pays un grand nombre d'inventions pour ensemençer, dont quelques unes sont très bonnes. Je ne connais pas de meilleure méthode que celle de semer à la volée avec la main, à cause des vents forts qui dominent à cette saison, et il n'y a que peu de machines dont on puisse se servir avec avantage contre le vent.

La meilleure méthode de semer à la volée, est de se servir de la main droite en allant, puis d'employer la gauche en revenant et en jetant toujours la semence avec le vent. Par exemple : si le vent vient du Sud, allez d'abord vers l'Est en employant la main droite. Alors vous faites quatre pas en arrière au moins, vous vous retournez vers l'Ouest en changeant votre poche de côté, et vous semez avec la main gauche. La poche doit être tenue ouverte au moyen d'un cercle cousu à son ouverture ; attachez un des coins d'en bas à l'embouchure et jetez-le sur votre épaule en forme de bandoulière. Par ce moyen un homme peut semer quelque vent qu'il fasse.

COMMENT RECOUVRIER, HERSER, ETC.—Un cultivateur dans la forme d'un V est excellent pour recouvrir la semence ; mais il existe un meilleur cultivateur que l'on vient d'introduire parmi nous qui est de forme rectangulaire, de trois pieds de large et de huit pieds de long, avec une barre transversale qui maintient les dents à leur place, et qui est muni d'un rouleau à chaque bout. La terre doit d'abord être suffisamment sèche ; car la terre humide et pâteuse rend le travail rude pour les chevaux, et elle est pauvrement préparée pour la récolte. Semez du 20 Mars au 15 d'Avril, selon que le printemps est plus ou moins tardif.

La façon habituelle de herser en travers les planches expose à laisser la moitié des grains à découvert ; pour obvier à cet inconvénient il vaut mieux herser sur le long. Pour compléter l'ouvrage il faut faire passer le rouleau sur les semences. Quand on ne peut pas se procurer un rouleau, on peut le remplacer par le moyen suivant : Prenez un madrier de cinq ou six pouces d'épaisseur, et percez des trous de 18 en 18 pouces, dans lesquels vous placerez de longues branches ou des jeunes arbres longs de douze pieds à peu près, et aussi branchus que possible. Puis attachez une corde de 20 pieds aux deux extrémités du poteau, et au centre de cette corde attachez votre palonnier. Un cheval peut tirer cette machine improvisée, et un petit garçon de dix ans peut la conduire et faire l'ouvrage. Le madrier brise les mottes, et le balai de branches répand la poussière également, et laisse le champ bien nivelé. Ce moyen est meilleur que le rouleau si la terre est trop humide.

TRAITEMENT SUBSÉQUENT ET INSECTES.—Il ne reste que peu à faire après avoir ensemencé une terre bien cultivée. Enlevez tout buissons et pierres qui peuvent gêner le moissonneur. Si le temps devient sec, les champs qui n'ont été que balayés peuvent avoir besoin du rouleau. Cela dépend de l'état du sol—s'il vous paraît trop léger et poreux, ne craignez pas de passer dessus un rouleau pesant quand même le blé aurait 5 ou 6 pouces de hauteur. Lorsqu'il commence à pointer, toute l'avoine ainsi que les mauvaises herbes doivent être arrachées, partout où on peut le faire sans écraser le blé sous ses pieds. Un couteau en forme de crochet fixé au bout d'un long bâton peut être employé avec avantage pour nettoyer le champ, en marchant dans les sillons et en coupant à droite et à gauche l'avoine et autres mauvaises herbes tout près de terre, en les laissant tomber dans le grain, à moins qu'elles ne soient trop mûres pour germer, dans ce cas on doit ramasser et les enlever. Nous avons que peu d'insectes chez nous, si ce n'est la punaise. Je ne connais pas de remèdes capables de les détruire, hormi la chaux et le sel, qui réussissent parfaitement à nous en défaire. Il est évident qu'elles n'aiment pas le sel. L'ensemencement à bonne heure des variétés hâtives peut être employé avec succès pour se protéger contre les insectes de presque toutes sortes, excepté le charançon.

RECOLTE.—Savoir récolter le blé est une branche importante de l'art de cultiver le blé. Dès le moment que le blé commence à pencher, le cultivateur éprouve beaucoup d'inquiétude ; il veille de près son champ, tout en se préparant aux plus durs travaux de la saison. Tout doit être mis en parfait état. Il lui faut se procurer de l'aide et aviser aux moyens de payer cette aide. Le blé cou-

pé trop vert se raccornit et perd de son ampleur et de son poids ; et si on le coupe trop mûr il s'égraine. La faute de couper trop vert est peu à craindre. La plus grande partie est coupée trop mûre. Les premiers ensemencés doivent être visités jour par jour, les grains examinés dès que le lait a disparu et que l'amende est devenue pâteuse et ferme, on doit commencer la coupe. Le blé coupé dans cet état est plus blanc, pèsera plus par minot, rendra moins de son, une plus grande et une meilleure qualité de farine, et se vendra mieux—comme le savent bien tous ceux qui en ont fait l'expérience. La coupe doit être faite avec soin et célérité. N'achetez jamais un moissonneur à moins d'en avoir fait l'essai vous-même. Les moissonneurs du même fabricant ne fonctionnent pas toujours également bien, c'est pourquoi essayez-en de différentes manufactures, jusqu'à ce que vous en ayez trouvé un qui fonctionne vite et bien. Quand vous avez un moissonneur, maintenez-le en bon état, et si vous n'êtes pas capable de le faire vous-même, mettez-le entre les mains d'hommes en état de le faire. Un méchant javellier ou un bon cultivateur mal entretenus sont une des plus grandes plaies qu'un fermier puisse avoir sur une terre, à moins qu'il ne soit qu'un méchant cultivateur. Celui qui se sert du javellier doit savoir entretenir son outil en bon état, car les dents du javellier ont besoin d'être changées de place en passant du grain pesant au léger, ou du grain mouillé au sec. Ensuite la faux peut être trop longue et abattre plus de grains que les doigts n'en peuvent tenir ; dans ce cas coupez le bout de la faux, et si les dents sont trop longues à leur tour, traitez-les de la même manière, autrement ils attireront le grain à eux et rendront l'ouvrage rude pour vous, et causeront du dommage. Puis ce n'est pas tout, le grain ainsi couché restera sous l'andain suivant et gênera l'engrènement.

MANIÈRE DE LIER.—Mal lier gêne tout, depuis la coupe jusqu'à la manière de fournir le blé au moulin à battre. En liant le grain coupé à l'aide du javellier, pendant que l'on râtelle on doit arrêter la partie coupée contre sa jambe et faire glisser le grain l'un sur l'autre, de manière à donner à la gerbe la longueur convenable et à tenir les bouts aussi égaux que possible. Le lien devrait être fait de manière que les épis servent à arrêter le nœud et à l'empêcher de glisser. Une trop grande quantité de paille dans un lien est un défaut, parce qu'on ne peut pas le serrer assez ; on ne doit pas se servir de plus de cinquante épis. On sait combien de remaniements une gerbe de blé doit endurer avant de pouvoir la faire passer au moulin à battre ; il est donc important de lier avec soin : car si une gerbe mal liée se défait en chargeant il faut attendre pour la rattacher, ou si on veut mettre en meule elle perd sa forme et laisse des intervalles dans la meule, par où peut pénétrer la pluie qui gênera beaucoup de grain. Si on suppose même que l'on puisse la rendre sans encombre jusqu'au moulin à battre, on perd encore beaucoup de temps, car il en faut beaucoup plus pour battre du grain en tas que du grain lié. On doit donc veiller avec soin à bien lier son grain et on sauvera par là beaucoup de temps et de pertes.

Le BATTAGE et la manière de mettre en MEUBLES sont les mêmes que pour l'avoine, dont nous parlons dans notre article sur cette culture ; nous nous dispenserons donc d'en parler et nous conclurons avec l'auteur par les quelques remarques qui suivent :

Un cultivateur ne saurait réussir pendant longtemps à cultiver le blé s'il s'applique à cette branche d'agriculture seule. Il faut tôt ou tard avoir recours aux substances fertilisantes, et la paille seule et les fumiers des chevaux employés à cette culture n'en produisent qu'une petite quantité. C'est pourquoi une terre de 200 arpents devrait être arrangée de manière à entretenir 100 moutons, cinq vaches, et élever assez de génisses pour remplacer les vaches. Elevez encore tous les six ans une paire de bœufs. Ayez aussi une paire de bonnes juments, et élevez une paire de poulains pour le marché, ou pour garder sur votre terre. On peut encore engraisser tous les ans huit ou dix cochons. A l'aide de ce troupeau et avec la paille convenablement ajoutée on peut faire annuellement 200 ou 250 voyages d'engrais.

CENDRES COMME ENGRAIS.

La cendre de bois, dont on néglige encore l'usage en beaucoup de lieux, se vend fort cher en certain pays sous le nom de *charrée*, après qu'elle a été lessivée.

Les effets des cendres sur la végétation et sur le sol sont très remarquables ; elles ameublissent les sols argileux et donnent de la consistance aux sols légers ; elles détruisent les mauvaises herbes : elles conviennent plutôt aux sols humides qu'aux secs, mais il est nécessaire qu'ils soient bien égouttés ; la dose doit s'accroître avec l'humidité du sol.

Elles demandent à être répandues sèches par un temps non pluvieux et sur un sol non mouillé ; elles favorisent la végétation de toutes les récoltes des céréales comme des légumineuses.

Elles donnent une couleur verte forcée aux végétaux qu'elles font croître ; elles favorisent plus encore la production du grain que celle de la paille.

On emploie les cendres avec un grand avantage sur les prés et les pâturages, et leurs effets sont surtout remarquables sur le sarrazin.

On emploie les cendres plus souvent seules et sans fumier ; cependant, dans les pays où l'on en connaît mieux le prix et l'usage, on est resté convaincu que, comme pour l'emploi de la marne, l'union du fumier avec les cendres double réciproquement leur action, et que ce mélange accroît beaucoup la fécondité naturelle du sol.

Dans les sols humides, la dose doit s'augmenter en raison de l'humidité du sol ; mais si les eaux y stagnent, leur effet est nul jusqu'à ce qu'on parvienne à l'égoutter complètement, on conçoit alors qu' dans les années pluvieuses l'effet est peu sensible sur les sols humides.

On enterre les cendres par un léger labour dans le sol, ou on les jette sans les couvrir sur les récoltes en végétation.

La pratique préfère aussi les cendres lessivées aux vives ; le raisonnement n'appuie pas ces faits ; mais, en agriculture, plus encore qu'ailleurs, c'est l'expérience qui doit nous guider ; je m'en suis moi-même assuré par des essais comparés.

Nous n'en concluons pas néanmoins que ce résultat doit toujours avoir lieu : sur le sol que les substances salines féconderaient, je pense que les cendres vives produiraient plus d'effet ; mais sur ceux auxquels suffit le phosphate de chaux, on conçoit que les cendres lessivées, qui ont perdu leurs parties solubles, en contiennent d'avantage, et doivent par conséquent produire plus d'effet sous un même volume.

EMPLOI DES PLÂTRES OU DÉBRIS DE DÉMOLITION COMME AMENDEMENTS.— Les débris de démolition ont une grande influence sur la végétation ; leur effet sur le sol semble quelquefois plus avantageux que celui de la chaux.

Les débris de démolition ont un effet très durable ; ils sont très avantageux sur les prés ou pâturages humides non calcaires, mais qui ne sont cependant ni marécageux ni inondés ; ils amènent la récolte en quantité et en qualité.

On les emploie le plus souvent sans l'intermédiaire des composts, parce qu'ils ont déjà formé dans les murs une partie des composés qui se forment dans les composts ; cependant, employés sous cette forme, leur effet s'accroîtrait encore en imprégnant de leurs forces fécondantes une masse de terre 7 à 8 fois plus considérable que la leur.

Les plâtres, comme les amendements calcaires, demandent à être répandus sur la terre non mouillée, et veulent être enterrés peu profondément par un beau temps ; autrement leur effet est beaucoup moindre.

Il est regrettable que les plâtres soient à peu près entièrement perdus pour l'agriculture, car on néglige généralement leur emploi ; cependant presque partout ils pourraient être utilisés, parce qu'on rencontre presque partout des sols non calcaires.

BANQUE DE CRÉDIT FONCIER.

Assemblée Publique à St. Jude.

A une assemblée publique tenue en la Paroisse de St. Jude, le 7 Avril, 1862, pour prendre en considération le projet d'établir une Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada,

Alexandre Dallaire, Ecr., Maire, fut unanimement élu Président, et M. J. A. Fournier, N. P., fut prié d'agir comme Secrétaire.

M. le Président ayant expliqué le but de l'assemblée et ayant démontré avec avantage l'utilité d'une Banque de Crédit Foncier,

Il fut proposé par Charles Peloquin, Ecr., secondé par Joseph Laplante, Ecr., Que Alexandre Dallaire, Ecr., soit nommé un des Délégués.

Proposé par Narcisse Courtemanche, Ecr., secondé par Paul Larivière, Ecr., Que Charles Peloquin, Ecr., soit Délégué.

Proposé par M. Jean-Bte. Blanchette, père, secondé par M. Edouard La-Boissière,

Que Joseph Laplante, Ecr., soit nommé un des Délégués pour s'entendre et discuter le meilleur moyen à prendre pour l'organisation susdite conjointement avec le Comité Central de St. Hyacinthe.

Proposé par M. Jean Larivière, secondé par M. Louis Désautels,

Que cette paroisse voit avec plaisir les démarches prises par le Comité Central relativement à l'organisation de l'établissement d'une Banque de Crédit Foncier.

Proposé par M. Edouard LaBoissière, secondé par M. François Bérard,

Que les procès de cette assemblée soient publiés sur le *Courrier de St. Hyacinthe*.

Proposé par M. Charles Peloquin, Ecr., secondé par Joseph Laplante, Ecr..

Que des remerciements soient faits au Président et au Secrétaire.

(Signé,) ALEX. DALLAIRE, *Président*,

(Vraie copie) J. A. FOURNIER, *Secrétaire*.

Assemblée Publique à St. Aimé.

A une assemblée publique des habitants de la paroisse de St. Aimé, Comté de Richelieu, tenue Dimanche le 6 Avril 1862, convoquée et présidée par P. Gélinas, Ecr., Maire de cette paroisse, et M. Jean-Bte. Bernardin agissant comme Secrétaire.

Le but de cette assemblée ayant été expliqué, il a été unanimement résolu :

1o. Que dans l'opinion de cette assemblée, la rareté de l'argent et la difficulté extrême de pouvoir s'en procurer, surtout pour le cultivateur, est une cause de malaise et de gêne pour ce dernier, et un obstacle considérable au développement et au progrès de l'Agriculture en ce pays.

2o. Que pour remédier à cet état de chose, cette assemblée croit que l'établissement d'une Banque Agricole ayant pour base le Crédit Foncier, serait un moyen sûr et efficace qui, sans exposer les autres institutions monétaires de ce pays plus particulièrement ouvertes au commerce, fournirait au cultivateur le moyen de sortir de l'état de gêne où il se trouve par suite de la rareté des capitaux, et donnerait de l'extension au progrès agricole.

3o. Que cette assemblée voit avec plaisir le mouvement qui s'opère dans un grand nombre de paroisses de cette Province, en union avec le Comité Central à St. Hyacinthe, tendantes toutes à demander l'établissement d'une telle Banque.

4o. Que le Comité Central de St. Hyacinthe mérite les remerciements et la reconnaissance de cette assemblée pour le travail généreux qu'il s'est imposé pour propager l'excellente idée d'une pareille institution, et pour parvenir à identifier l'opinion publique sur ce sujet important.

5o. Que pour se conformer aux suggestions contenus en la circulaire du dit Comité et pour parvenir à une organisation efficace, cette assemblée a nommé pour composer le Comité Permanent de cette paroisse, savoir : Gaspard Aimé Massue, Ecr., Pierre Gélinas, Ecr., François Dubois, Ecr., M. Jean-Bte. Bernardin, M. Jean-Bte. Houle, M. Jean-Bte. Laferté, M. Joseph Deguise, M. Frs. St. Amand, M. Isidore Boisteau et M. Charles Beaudreau, père.

6o. Que le dit Comité soit autorisé à choisir parmi ses Membres, les Délégués qui devront assister et prendre part à l'assemblée du Comté de Richelieu, qui devra nommer un ou plusieurs Délégués pour prendre part aux délibérations et discussions du Comité Central de St. Hyacinthe.

7o. Que les procédés de cette assemblée soient publiés sur le *Courrier de St. Hyacinthe* et sur la *Gazette de Sorel*, comme organe du district de Richelieu, laquelle est priée de vouloir bien reproduire ces résolutions.

(Signé.) P. GÉLINAS, *Président*,

(Vraie copie.) J.-BTE. BERNARDIN, *Secrétaire*.

STE. SCHOLASTIQUE, 9 Avril 1862.

G. BOUCHERVILLE, ECR.,
S. C. C. C.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer, que l'assemblée des Délégués du Comté des Deux-Montagnes, a eu lieu, ce jour, à midi. Dix Délégués étaient présents. Sur motion de M. Routhier, maire de St. Placide, secondé par M. Joseph Dumoulin, de St. Augustin, Louis Paquette, Ecr., N. P., de St. Augustin, et le Dr. J. A. Duchesneau, de Ste. Scholastique, ont été unanimement nommés Délégués du Comté pour rencontrer à St. Hyacinthe, les Délégués des autres Comtés du Bas-Canada, à l'assemblée du 15 Avril courant.

Par ordre,

J. A. DUCHESNEAU, *Secrétaire*.

Assemblée Publique à St. Calixte de Somerset.

A une assemblée des citoyens de ce village, et de la paroisse de St. Calixte de Somerset, tenue ce jour à l'issue du Service Divin du matin, Chas. Cormier, Ecr., Marchand, fut appelé à l'unanimité pour présider l'assemblée, et M. P. L. Marcotte, fut prié d'agir comme Secrétaire.

Le but de l'assemblée ayant été expliqué, il fut unanimement résolu :

Que la présente assemblée voit avec plaisir qu'un Comité a été formé à St. Hyacinthe pour prendre en considération le projet d'établir une Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada, et que les sentiments propagés par les membres de ce Comité méritent une large part de son approbation.

Sur motion de M. J.-Bte. Bouvette, secondé par Jos. Larivière, Ecr., il fut unanimement résolu :

Que F. L. Poudrier, maire de ce village, Charles Cormier et Hyacinthe Jutras, Ecrs., marchands, soient choisis pour former le Comité Local de ce village et de la paroisse, et nommer entre eux un ou plusieurs Délégués pour prendre part à la grande assemblée générale qui doit se tenir à St. Hyacinthe le 15 Avril courant.

Après quoi des remerciements sont offerts à C. Cormier, Ecr., pour avoir bien voulu agréer les vœux de cette assemblée en y acceptant la présidence.

P. L. MARCOTTE, *Sec.-Cor.*

Plessisville, 6 Avril, 1862.

Assemblée Publique à Ste. Sophie d'Halifax.

A une assemblée publique des habitants de la paroisse de Ste. Sophie d'Halifax, tenue au village de la dite paroisse, le 7 avril 1862, pour prendre en considération le projet d'établir une Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada, Guillaume Gosselin, écr., marchand, fut appelé à l'unanimité pour présider l'assemblée et J. Théophile Hébert, écr., fut prié d'agir comme secrétaire.

Le but de l'assemblée ayant été expliqué, par J. Théophile Hébert qui donna aussi lecture des résolutions passées le quinze mars dernier à l'assemblée tenue à St. Hyacinthe, relativement à la formation d'une Banque de Crédit Foncier, il fut unanimement résolu : que la présente assemblée concourt parfaitement, avec celle tenue à St. Hyacinthe et approuve les résolutions qui y ont été passées.

Sur motion de Pierre Nolin, écr., secondé par Pierre Leclère, écr., il fut résolu : que MM. Guill. Gosselin, Napoléon Picher, et J. Théophile Hébert, soient nommés pour former le Comité Local de cette paroisse, et que MM. Gosselin, Picher et Hébert, soient choisis comme Délégués pour se réunir aux autres Délégués nommés dans le Comté afin de prendre en considération et aviser aux meilleurs moyens pour former l'établissement d'une Banque de Crédit Foncier. Et ensuite l'assemblée se dispersa.

GUILL. GOSSELIN, *Président,*
J. THÉOPH. HÉBERT, *Secrétaire.*

CULTURE DU LIN.

La culture du lin qui peut augmenter notre richesse agricole à un si haut degré, est malheureusement trop négligée parmi nous. Nous sommes loin d'y attacher toute l'importance qu'elle mérite. Nous pouvons trouver au milieu de nous un dé-

bouché avantageux pour la graine, car les villes de Québec et de Montréal, à elles seules, en transforment plus de 100,000 minots en huile, ce qui devrait nous donner à supposer qu'il y a dans le Bas-Canada 10,000 arpents de terre cultivés en lin, en donnant 10 minots de graine pour chaque arpent cultivé de la manière ordinaire. Si nous prenons le rendement par arpent en Angleterre, pour base du revenu de cette culture, nous trouvons qu'il est de £20 sterling, et nous savons aujourd'hui que cette valeur des produits agricoles est analogue à celle de notre cours actuel, produit pour produit, chaque arpent nous donnerait donc une somme de £20 cours actuel ou \$80.00. En y joignant la valeur de la graine nous aurons un rendement très rémunérateur. Nous savons d'ailleurs qu'un fabricant de Chambly se charge d'acheter toute la filasse que nos cultivateurs pourront lui rendre. Nous croyons ne pas exagérer l'importance de cette culture, et la lettre de M. John A. Donaldson, agent d'émigration du gouvernement Canadien nous fournit à cet égard des renseignements de la plus haute importance et que nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs. En voici un extrait :

« Les cultivateurs du Haut-Canada s'appliquent tout particulièrement aujourd'hui à répandre la culture du lin, dans le voisinage immédiat de Berlin, comté de Waterloo, sur les bords de la rivière Canastoga, où se trouvent les machines nécessaires pour brayer et préparer le lin pour le marché, plus de 1600 arpents ont été livrés à sa culture cette année. Dans le township d'Esquising également, où il a été construit une machine semblable, les cultivateurs ont fait de 2 à 300 arpents de lin ainsi que dans le voisinage de Galt, Baden, et de quelques autres localités du Haut-Canada, le tout s'élevant à quelques 2,000 arpents de lin dont les résultats établissent la supériorité incontestable de notre sol et de notre climat, pour la culture de cette plante textile.

« Plusieurs cultivateurs s'imaginent que le lin exige une culture difficile et coûteuse. Il n'en est pas ainsi, à peine exige-t-il plus de travaux qu'une récolte céréale. Les façons préparatoires sont les mêmes jusqu'au semis, à la récolte il faut remplacer la moisson par l'arrachage et le rouissage ; le battage pour la graine et le brayage, à l'aide de la machine, exigent à peu près le même travail que le battage des grains. De plus le lin n'est pas exposé aux attaques des insectes, de la rouille. L'arrachage peut coûter \$2.25 de plus que la moisson par arpent. Il faut mettre de suite en petites bottes, placées debout sur le champ pour sécher, puis battre. Avant le battage, la récolte se vend de \$12 à \$14 par tonneau de 2240 lbs. et le rendement moyen par arpent est de 3 à 4 tonneaux ou de \$40 à \$50. La graine seule vaut de \$1.20 à \$1.50 le minot, selon la qualité, et le rendement moyen par arpent est de 18 à 24 minots de 56 lbs.

« Le semis doit se faire à la fin d'avril aussitôt que possible et la récolte arrive à maturité avant le blé. Le rendement en filasse s'élève ordinairement à 6 quintaux par arpent, dont la valeur s'ajoute à celle de la graine à raison de \$1.60 à \$2.00 par tonneau, soit \$100 par arpent pour la filasse, plus \$25 pour la graine nous arrivons à un total de \$125 pour chaque arpent de lin cultivé dans les circonstances ordinaires.

« Jusqu'ici le manque de machines à brayer a retardé de beaucoup l'extension de cette culture, mais le gouvernement s'est décidé à faire disparaître cet obstacle, par l'importation d'un certain nombre de machines à brayer et préparer le lin pour l'exportation. Ces machines seront fabriquées ici aussitôt que les modèles seront arrivés, c'est-à-dire d'ici à six semaines.

« Si on se rappelle que la qualité de la filasse amène sur le marché européen des variations de prix de \$300 à \$900 par tonneau, on conviendra de l'importance

qu'il y a, pour les agriculteurs canadiens, de bien étudier les procédés de la culture et de la préparation du lin, de manière à obtenir les plus hauts prix. Pour arriver au plus haut degré de supériorité, il ne faudrait pas attendre à la maturité de la plante pour en faire l'arrachage, mais bien un peu après la floraison. Le rouissage se pratique après le battage et consiste dans l'immersion des bottilles de lin dans l'eau pendant 10 à 12 jours. Le séchage se fait sur l'herbe, puis le lin est passé à la machine et donne par ce procédé une filasse supérieure."

LIN ET CHANVRE.

On nous prie de reproduire les lignes suivantes, communiquées à la *Minerve* du 16 courant :

" Nous apprenons avec le plus grand plaisir que, grâce aux persévérants efforts de M. Ossaye et à la coopération du gouvernement et de la Chambre d'Agriculture, ces plantes textiles vont enfin être cultivées dans notre pays sur une grande échelle.

" La Société d'Agriculture du comté Jacques-Cartier, district de Montréal, en dehors de ces attributions spéciales dans le courant de janvier dernier, s'est constituée en Société Générale pour l'encouragement de la culture du chanvre et du lin dans la province du Bas-Canada.

" A une des dernières séances de la Chambre d'Agriculture, sur proposition de M. Ossaye, 300 piastres ont été accordées à titre d'aide par la dite Chambre à cette Société.

" Sur cette somme la Société a fait attribuer 100 piastres à la ferme modèle de Ste.-Anne de Kamouraska, et pareille somme à la Société d'Agriculture de Sherbrooke, pour que sur ces deux points, c'est-à-dire dans le bas du fleuve et dans les townships cette culture soit encouragée.

" De plus la Société Générale a obtenu à titre de son gouvernement trois machines à broyer achetées en Angleterre, et l'une a été déposée au siège de la Société à St. Laurent, l'autre a été donnée au collège de Ste.-Anne, et une troisième à la Société de Sherbrooke.

" M. Ossaye, député par la Société Centrale auprès du Gouverneur a obtenu de Son Excellence le patronage qu'elle sollicitait. Lord Monck a déclaré à M. Ossaye que rien ne lui était plus agréable que d'apporter son concours au succès d'une entreprise qu'il jugeait tout aussi utile au commerce et à l'industrie qu'à l'agriculture de ce pays.

" Enfin une pétition demandant de l'aide a été adressée par la Société Centrale aux trois branches de la législation. Nous espérons que nos représentants et le conseil se prêteront de tout cœur à l'encouragement de cette Société.

" Voilà donc une œuvre que l'on peut appeler nationale en bon chemin, et nous sommes persuadés que de nombreuses souscriptions tout aussi bien de la part des industriels et commerçants lui viendront en aide, car comme l'a dit Son Excellence : si nous pouvions produire en grande quantité ces plantes textiles ce serait une fortune pour le pays et nous serions dispensés d'envoyer notre argent aux États-Unis, en France, en Angleterre ou en Russie.

" Une commande de graines assez importante a été faite par la Société Centrale. Ces graines vont arriver pour le premier mai. Elles ne seront données qu'aux cultivateurs qui auront souscrit, à n'importe quel point du pays qu'ils appartiennent, et au *pro rata* de leur souscription.

" Les graines seront accompagnées d'une direction imprimée, indiquant la manière de cultiver l'une et l'autre plante et le terrain qui leur convient.

“ M. Lecavalier, notaire, à St. Laurent, Secrétaire de la Société, est chargé de recevoir la souscription.

“ M. Ossaye et les Directeurs de la Société ont été aussi chargés de solliciter des souscriptions chez les personnes qui ont à cœur l'avancement du pays, bien qu'elles ne cultivent pas.

“ Les noms des souscripteurs seront publiés dans les journaux, avec le montant des souscriptions.

“ Tels sont les renseignements qui nous ont été transmis par M. le Secrétaire.”

CULTURE DE L'AVOINE.

La méthode suivante de cultiver l'avoine a tout dernièrement remporté le prix d'excellence offert par une Société d'Agriculture chez nos voisins des États-Unis, dont le climat et les saisons sont pour ainsi dire les mêmes que parmi nous. Nous allons en donner une traduction dans l'espérance que nombre de nos lecteurs pourront y puiser des renseignements utiles pour l'époque de leur ensemencement. L'avoine est peut être de toutes les céréales celle dont la culture est la plus généralement répandue, parce qu'elle a peu d'ennemis, capable de s'adapter à de grandes différences de sol et de climat, et de produire un rendement profitable sur les terrains les plus pauvres. Comme elle est susceptible de s'assimiler avec facilité les substances nutritives du sol on la considère comme très propre à ruiner la fertilité du sol. Cependant si on la fait entrer judicieusement dans la rotation, on verra qu'elle n'est pas une récolte aussi épuisante qu'on croit généralement.

PRÉPARATION DU SOL.—C'est une coutume assez généralement établie que de semer l'avoine après le maïs, quoiqu'elle demande un sol plus pesant et plus compacte ; ce qui lui convient le mieux étant l'humidité et une certaine tenacité dans le sol. Une marne argileuse est le sol qui lui convient le mieux, car elle n'endure pas la sécheresse. La terre doit être labourée le printemps aussitôt qu'elle est susceptible d'être travaillée, aussi profondément que possible, car l'avoine peut endurer qu'on apporte à la surface une plus grande quantité de sous-sol que toute autre espèce de grains. Les chevaux de labours sont à cette époque plus forts, la terre amollie par l'action des gelées de l'hiver, et n'a pas de gazon, ces circonstances réunies semblent nous indiquer que cette époque est la plus favorable pour donner plus de profondeur au sol, chose que le cultivateur ne devrait jamais perdre de vue.

ENSEMENCEMENT.—Les labours terminés on doit aussitôt que possible semer. Pour plusieurs raisons nous préférons semer à l'aide du semoir : 1o Il distribue la semence plus régulièrement qu'avec la main ; 2o il recouvre mieux la terre que la herse ; 3o la quantité de semence à l'arpent peut être plus facilement jugée ; 4o le grain lève ensemble, et poussant également il n'offre pas ces inégalités qu'on aperçoit dans beaucoup de champs ; et 5o le grain n'est pas aussi sujet à verser. Nous avons souvent vu des grains bien droits semés au semoir à côté d'autres grains tout couchés semés à la volée sans pouvoir découvrir d'autre

cause à ce défaut que la manière d'ensemencer. On laisse à la terre le temps de sécher suffisamment pour endurer le rouleau après le labour, on se sert ensuite du semoir pour déposer l'avoine à une profondeur de pas plus de deux pouces, (un pouce sur les terres les plus compactes,) puis on achève en passant le rouleau une seconde fois. On peut encore semer l'avoine avec avantage en ensemençant aussitôt que le labour est terminé, après deux hersages. l'un sur le long, l'autre sur le travers, et terminant ces opérations par le roulage, qui est la plus importante de toutes les opérations en ensemençant un champ d'avoine. Si le sol après une pluie retient les eaux à la surface, on doit avoir recours au drainage. ou au moins après l'ensemencement, on doit pratiquer des saignées ou des rigoles pour l'égoûter ; il n'y a pas de grains qui puissent s'accommoder de l'eau excepté le riz, n'en déplaise aux cultivateurs négligents. La quantité de semence varie de deux minots et demi à quatre minots par arpent, trois minots et demi donnent d'ordinaire les grains les plus pesants et abondants. En règle générale plus le sol est fort, plus il peut supporter de graines ; trois minots forment le terme moyen le plus sûr pour une bonne récolte. La récolte qui a été semée le plus à bonne heure, excepté dans des cas très rares, est la meilleure, tant par son poids que par son rendement, quoique l'on ne puisse facilement découvrir cette différence à l'œil.

VARIÉTÉS.—Il y a bien des opinions diverses quant à l'espèce qu'il convient le mieux d'ensemencer, mais il paraît bien démontré que l'*Avoine noire de Pologne*, est une des meilleures, sinon la meilleure espèce, pesant quelquefois jusqu'à 50 lbs par minot. L'*Avoine Impériale* est aussi très pesante, et est préférée dans les Etats du Nord et ceux du centre à presque toutes les variétés améliorées. Elle produit un grain clair, gros, égal presque à l'orge par sa solidité, et elle est de plus très prolifique. L'*Avoine blanche de Pologne* qui fut introduite, croyons-nous, par le moyen du bureau de l'*Agriculturist*, et qui s'est propagée sur une immense étendue de terrain, est aussi belle que prolifique et très pesante. L'*Avoine blanche* ordinaire est celle qui est la plus universellement cultivée aux Etats-Unis, elle est très robuste, d'un rendement passable, d'un poids variable selon les saisons, plus prononcé que chez les autres espèces, et pesant par minot de 15 à 34 livres. On trouve que les semences récoltées sur une même terre longtemps employée perdent en poids et en rendement année par année ; on doit donc se procurer de nouvelles semences dans d'autres localités, surtout provenant de latitudes plus froides. Des avoines venant de l'Angleterre ont été importées, entr'autres la *Potato Oat*, et une autre variété sans nom jusqu'à ce jour. Lorsqu'on les sema, elles pesaient 44 livres par minot, mais d'année en année elles perdirent de leur poids et furent abandonnées pour faire place à une avoine noire venant de l'Isle du Prince Édouard, N. B., qui a été semée pendant nombre d'années sans aucune diminution perceptible dans son poids et dans son rendement. Il est possible, dit l'auteur de cet écrit, que par un bon moyen de trier ses graines, l'avoine anglaise aurait pu être entretenue de manière à conserver et son poids et son rendement.

CHOIX DE LA GRAINE.—J'adopte, dit l'auteur en question, le mode suivant : Après avoir choisi un bon article, je place dans le moulin à cribler au lieu du ta-

mis ordinaire, une planche de deux ou trois pouces plus courte, et en tournant vivement, je fais sauter par dessus un quart environ du grain. La portion qui passe par le canal ordinaire sera par ce moyen celle contenant les grains les plus gros et les meilleurs, et je trouve que ces graines maintiendront le poids et le rendement de la récolte dans son terme moyen jusqu'à l'infini, et c'est là tout ce qu'on a droit d'en attendre sous notre latitude. Il croit que les agriculteurs trouveraient leur compte en choisissant leurs grains.

[C'est parfaitement vrai—"Les semblables produisent leurs semblables"—ED.]

MOYENS DE RÉCOLTER.—En récoltant, ce qui se fait généralement au moyen de la machine, on doit avoir soin de ne pas couper trop vert, car malgré que la paille soit meilleure pour les bestiaux, le grain à l'encontre du blé et de l'orge, n'est pas aussi pesant, comme je m'en suis aperçu par essai ; et le dommage causé en liant trop précipitamment est encore plus grand, car l'avoine se serre plus massée en gerbes ou en andains. A cause de ce défaut de se masser, beaucoup de cultivateurs ont abandonné la machine à couper, et sont revenus à l'ancienne méthode pour récolter l'avoine ; par ce procédé elle est moins sujette à souffrir de l'humidité et elle sèche en fort peu de temps après la pluie, même sans la retourner. Quelquefois on la charge sur les chariots à l'aide de fourches faites exprès, comme on chargerait du foin ; si elle doit être mise en meulens on y met un peu plus de soin, mais après avoir essayé les deux plans, j'en suis venu à la conclusion qu'il vaut mieux la lier, la différence dans le temps qu'il faut y mettre est presque imperceptible, elle prend moins d'espace dans la grange, et le battage se fait aussi plus vite. Sur le champ on peut la protéger au moyen de petites meules, si c'est nécessaire, de la manière suivante : Je place de 50 à 100 gerbes en meule en commençant par le centre, je place quatre gerbes en croix, les épis ensemble et se couvrant très bien, et dans les angles j'en place d'autres debout pour former le cercle ; autour j'établis un cercle de gerbes avec le grain en dedans, les rangs de dessus étant avancées un peu plus en avant que le lien de celles de dessous, et je continue ainsi de manière à former une pointe, que je couvre à l'aide d'une grosse gerbe, les épis renversés et étendus tout autour pour verser toute la pluie aux pieds de la meule. Il est bon cependant de mettre le grain bien à couvert aussitôt que possible, c'est-à-dire dès qu'il n'y a pas de danger qu'il s'échauffe en grange.

LE BATTAGE.—Le battage se fait presque généralement à l'aide de la machine à battre qui a remplacé avec tant d'avantage l'ancienne méthode de se servir du fléau, je trouve qu'il est plus avantageux pour se débarrasser de la balle de la passer deux fois ; d'abord avec le gros tamis à larges mailles, et pour la seconde fois il faudrait se servir d'un tamis plus fin d'à peu près de quatre mailles au pouce. Un échantillon de beau grain bien nettoyé vaut mieux et commande un prix plus élevé sur le marché que celui qui est rempli de balles et de saletés, acheter du grain est une science que les acheteurs possèdent aussi bien que ceux qui veulent les vendre, et le fermier ne trouvera que peu de profit en payant les frêts et commissions sur les saletés qui se trouvent dans son grain. Le meilleur marché pour l'avoine est probablement New-York, si le vendeur n'est pas trop éloigné

pour que le frêt et la commission ne mangent pas tous ses profits. L'avoine noire est préférée sur ce marché, à Philadelphie elle est presque inconnue, les avoines blanches y étant préférées.

REMARQUES GÉNÉRALES, ROTATION, ETC.—Sur les terres dont la fertilité est égale, les avoines sont toujours plus pesantes et d'un plus grand rendement dans les latitudes froides et durant les saisons pluvieuses. On les regarde, et je crois injustement, comme une récolte épuisante. Dans cette région leur place dans la rotation est ordinairement après le maïs ; le chaume est ensuite labouré pour le blé, ce qui amène, sans jugement, deux récoltes de paille consécutives. J'ai abandonné ce procédé et introduit du trèfle entre les deux ; en le semant très-fort avec l'avoine, et l'été qui suit mon avoine je le donne en pâturage, puis je laboure l'automne pour le blé ; le résultat a été des plus satisfaisants. La rotation serait donc comme suit : (1) Maïs sur gazon avec fumure ; (2) avoine sans fumier ; (3) pâturage ; (4) trèfle enfoui et semence de blé ; (5) enlèvement du blé en laissant le foin ; (6, 7, 8) foin fauché pendant deux ou trois ans, en y appliquant peut-être des amendements superficiels la seconde année, et ensuite semence de blé. L'avoine se trouve bien de l'emploi de tous les fertilisateurs quels qu'ils soient. La chaux appliquée de suite sur la récolte a l'effet de retarder sa maturité, et se trouve souvent d'un avantage douteux par cela même, en exposant par là la plante pendant plus longtemps aux accidents de la saison et aussi aux insectes. Les cendres ont un effet tout contraire et semblent être un moyen efficace pour augmenter la récolte. Des engrais nitrogénés, comme le guano du Pérou, sont sujets à faire grandir la plante trop rapidement et à la faire verser si on l'applique en trop grande quantité. Le meilleur moyen de fumer l'avoine est au moyen de la récolte précédente, en mettant la terre en bon état, et non pas en tentant de stimuler la plante qui pousse. Sur le friche elles ne réussissent pas aussi bien que la nature du sol semblerait le faire croire. Les principaux ennemis de l'avoine sont : la rouille, le ver et le pou. Si le ver fait son apparition il dévore tout, cependant l'on a tracé un profond sillon autour du champ en renversant la bande du côté de la clôture et on fait des fossés de distance en distance, dans lesquels les vers viennent tomber qui ont eu du succès, certains fermiers ayant pris plusieurs minots de vers par ce moyen. L'Apis est un pou de plante de couleur rouge, qui se réfugie dans la partie supérieure de la tige et les branches de la tête et en suce les sucs, causant par là la contraction de l'amende, quoique l'épi paraisse de sa grosseur ordinaire. Cet insecte a causé de grands dommages l'été dernier. Pour la rouille, je ne connais pas de remède. Ce qui précède est le résultat de 15 années d'expérience en agriculture, dont les 10 dernières ont été consacrées à la culture de l'avoine spécialement.

CULTURE DU SOL,

APRÈS LES MARNAGES ET ASSAINISSEMENTS PRODUIT PAR LA MARNE.

Après tout ce que nous avons dit, on comprend que la culture du sol après les marnages doit être conduite avec discernement et mesure ; il ne faut profiter de la fécondité nouvelle du sol qu'on lui a donnée ; il faut donc lui rendre des engrais en raison de ses produits, multiplier par conséquent les fourrages-feuilles et les fourrages-racines, profiter de la fécondité de son sol autant en faveur des animaux producteurs du fermier qu'au profit du grenier : alors la marne est un immense moyen de fécondité présent et à venir. Nous ne conseillerons point cependant de changements presque dans l'assolement : dans tous les systèmes agricoles on peut faire produire au sol des récoltes productives de fumier.

Une foule de faits et de raisonnements ont établi que la chaux et ses composés portent dans le sol un principe d'assainissement en même temps que de fécondité. Les agents calcaires ôtent au sol l'humidité stagnante qui nuit à la végétation ; le sol devient poreux, perméable ; les eaux peuvent mieux circuler dans l'intérieur, n'y stagnent plus et par conséquent ne s'y arrêtent pas.

Toutes les eaux qui séjournent ou qui coulent sur la marne ou sur la pierre calcaire restent claire et limpides, portent partout la fécondité, et assainissent le sol et ses produits. Dans le sol marné, tous les végétaux des sols assainis croissent et prospèrent, le sol lui-même est donc assaini aussi bien dans ses émanations que dans ses eaux : la marne, en donnant au sol toutes les propriétés de sols calcaires, leur donne donc aussi la salubrité qui les distingue partout, et la marne doit agir dans ce cas plus énergiquement encore que la chaux, parce qu'on la donne plus abondamment au sol, et qu'elle y développe à un plus haut point les qualités des sols calcaires ; la marne est donc comme la chaux et comme tous les agents calcaires, un principe de salubrité aussi bien que de fécondité.

FAITS DIVERS AGRICOLES.

POUX SUR LES CHOUX.—On peut les détruire facilement en aspergeant les choux qui en sont couverts d'eau de chaux.

LE TAN COMME ENGRAIS.—Nous n'avons que fort peu d'estime pour cet engrais, dans son état normal. Un fermier de notre connaissance s'occupe en ce moment de charroyer le tan de la tannerie, et l'étend sur ses prairies dans la persuasion qu'elles en tireront du profit. Pour notre part, si nous l'employions, nous nous en servirions quand il est sec, comme un absorbant propre à retenir les urines de l'étable, puis nous le mêlerions avec les fumiers et le laisserions se décomposer pendant une année entière. Il est encore une méthode employée par un grand nombre, qui consiste à l'étendre dans un endroit ouvert, à l'épaisseur d'un pied et demi à deux pieds puis ils étendent une couche de deux ou trois pouces de chaux, ensuite on recouvre avec quatre ou six pouces de tan, et ainsi de suite jusqu'à ce que le tan soit tout entassé, attendez une année, puis mêlez le tas à l'aide de la pelle, et laissez le reposer pendant quelques mois encore, il sera bon à employer après cette époque.

MOYEN D'EMPÊCHER LA VACHE DE RUER.—Pour empêcher une vache de ruer le moyen est aussi simple qu'efficace. Pour réussir il suffit d'attacher la tête de la

vache atteinte de ce défaut, aussi haut que possible afin qu'elle ait le nez un peu relevé vers le plafond, parce que lorsque la vache veut ruer, elle baisse la tête, et arrondit le dos avant de porter son coup de pied. En lui tenant la tête haute vous empêchez les deux premiers mouvements et la rendez incapable de tenter le troisième et sauvez par la bien des chaudières de lait renversées par son pied en la traçant. Après la traite laissez lui la tête libre ou au moins un peu plus basse.

MADAME DESMOREST'S

Quarterly Mirror of Fashions,
AVEC DE GRANDS CHANGEMENTS ET ADDITIONS.

Le Numéro d'été contient quatre grandes et splendides GRAVURES de MODES Trois Patrons de ROBES (grandeur naturelle) comprenant un Corset Français, Manche élégante et Manteaux de Dames.

Aussi :—Une feuille de Nouvelles BRODERIES, riches et belles.

Aussi, avec près de 100 Gravures de Nouveautés, Chapeaux d'été, Manteaux, Garnitures, Habillements pour enfants, etc.

Informations utiles aux Modistes et aux Mères, aux Dames et généralement à tout le monde, formant le meilleur et le plus fashionable Recueil du Monde entier. Publié au No. 473, Broadway, et à Vendre partout à 25 Cents ou envoyé par la Poste, franc de droit, en recevant l'argent ou des timbres pour UN DOLLAR, avec le primium suivant :

Tout souscripteur aura droit de recevoir la Collection de 50 centes de valeur de patrons unis, pris des dessins du livre, ou pris dans le salon d'exposition, où ils peuvent être commandés ou envoyés par la poste en tout temps, pendant l'année, en payant le port.

Encouragement pour les Brodeuses.
Le numéro de l'été est prêt.

MIROIR DES MODES.

Le plus grand, le plus beau et le meilleur

JOURNAL DE MODES,

contenant les plus belles gravures de Modes. Le grand nombre de belles gravures, les informations les plus vraies et les plus nouvelles.

Trois Patrons de grandeur naturelle pour Robes. Une feuille de broderie, etc.

Toutes les mères, les couturières, les modistes et les dames doivent y souscrire.

Publié tous les trois mois. No. 473, Broadway. New York.

Vendu partout ou expédié par la poste, prix, 25 cents ou 30 sous.

Abonnement, pour un an, UNE PIASTRE, avec un joli cadeau.

Le premier numéro de l'été est prêt.

SEEDS! SEEDS! SEEDS!!

John George Waite,
SEED MERCHANT

181, High Holborn,

LONDON, (England)

Has the largest Stock of VEGETABLE, AGRICULTURAL and FLOWER SEEDS in the World, and can supply Dealers on better terms than any other Wholesale House as he makes most extensive arrangement with none but experienced Growers to produce his supply of Seeds which are raised and grown from Stocks selected under his own Personal Superintendence, and as they are cleaned and picked in his own extensive Warehouses by an auxiliary strength of several hundred Men and Women kept for that purpose, he is enabled to recommend with the greatest confidence any description of Seed offered by him for Sale—and he therefore invites Seed Dealers to apply for his Catalogue.

TERMS CASH or satisfactory references in ENGLAND.

GRAINES! GRAINES!!

JOHN GEORGE WAITE

MARCHAND DE GRAINES

181, HIGH HOLBORN,

LONDON, (England)

Offre en vente le plus vaste assortiment de Graines de Végétaux, des Champs et de Fleurs qui soit au monde, et il peut les fournir aux Marchands à des conditions plus avantageuses que toute autre Maison en Gros ; car il a pris des arrangements des plus étendus avec les éleveurs les plus expérimentés pour récolter des Graines qui proviennent des plus belles plantes choisies par lui-même, et comme ces Graines sont nettoyées et triées dans ses vastes Magasins à l'aide de plusieurs centaines d'hommes et de femmes qu'il garde à cet effet, il est en mesure de garantir avec une parfaite confiance toutes les espèces de graines qu'il offre en vente. Aussi invite-t-il tous les Marchands de Graines à s'adresser à lui pour se procurer son Catalogue.

Conditions—ARGENT COMPTANT ou recommandations suffisantes en Angleterre.



GRAINES! GRAINES!



R. J. DEVINS,

DROQUISTE,

A Côté du Palais de Justice

Maison ci-devant occupée par

ALFRED SAVAGE & CIE.

Reçu directement de FRANCE et d'ANGLETERRE, un assortiment général de

GRAINES

De Champs, de Fleurs et de Jardins.

Aussi,—En vente, toutes sortes de Graines de TREFLE et de MIL.

Aussi,—2,000 lbs. de Graine d'Onion Rouge de Premier Choix.

Tous ordres venant des Sociétés d'Agriculture recevront notre plus stricte attention et seront exécutés à TRES-BAS PRIX.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE

LIVERPOOL & LONDRES

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital \$10,000,000 | Fonds investi en Canada \$225,000
Fonds en mains (Dec.1860) 6,229,130

Bureau Principal, No. 1, Dale Street, Liverpool.

BUREAU DE MONTREAL :

Place d'Armes, Coin de la Grande Rue St. JACQUES,

(Vis-à-vis la Banque de Montréal.)

BUREAU DES DIRECTEURS EN CANADA :

T. B. ANDERSON, Ecr., Président,	E. J. S. MAITLAND, Ecr.
ALEX. SIMPSON, Ecr., V.-Prés.	JAMES MITCHELL, Ecr.
HENRY CHAPMAN, Ecr.	HENRY STARNES, Ecr., M. P. P.

J. H. MAITLAND, Ecr., Secrétaire-Résident,
J. F. SMITH, Ecr., Assistant-Secrétaire.

Assurances prises sur toutes espèces de Propriétés à des conditions convenables.—Rien n'est chargé pour les Polices—Les pertes sont payées sans être résérées en Angleterre.

J. H. MAITLAND, *Secrétaire-Résident.*

PEINTURE ET SOLUTION à L'ÉPREUVE DU FEU.

LES couvertures en bardeau et en tôle couvertes de cette peinture durent le double de la peinture ordinaire, sont à l'épreuve du feu et coûtent moitié moins.

A vendre en GROS et en DETAIL, à la Pharmacie du Dr PICAULT, rue Notre Dame, Nos. 42, 44 et 46.

Montréal, 15 oct—m.

HUILE KEROSENE A 3s. 6d. le GALLON.

LE débit continu sur les Marchés d'Huiles Inférieures ayant incité la Compagnie de l'Huile Kerosene à vendre une

PRODUCTION SUPERIEURE

au même Prix que les Huiles ordinaires, le Soussigné a le plaisir d'annoncer à ses Pratiques et aux Consommateurs en général, jusqu'à Avis ultérieur, que la meilleure

HUILE KEROSENE DE DOWNER

sera détaillée à 70 cts. le Gallon, pour Argent comptant, à

L'ANCIEN DEPOT DE LAMPES,

161, Rue St. Paul, coin de la Rue St. Jean-Baptiste.

W. R. HIBBARD.

L'ANCIEN DEPOT

de

LAMPES,

161, Rue St. Paul,

Ayant été augmenté d'un Nouveau Fonds acheté des manufacturiers pour argent comptant, à des

Prix Réduits,

le Propriétaire est heureux de partager ses avantages avec ses amis anciens et nouveaux, en échange d'ARGENT COMPTANT.

Un seul instant suffira pour prouver aux Visiteurs les avantages qui leur sont offerts.

W. R. HIBBARD.

Oct. 1861.

LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE DE MONTREAL.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

LA COMPAGNIE de L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du COMTE DE MONTREAL, continue d'assurer les PROPRIETES des CULTIVATEURS et autres propriétés isolées à une piastre par cent louis, pour trois ans ; avec un billet de prime de vingt piastres pour chaque cent louis d'assurés, pour être retiré suivant les pertes et dépenses de la Compagnie,

Elle n'assure pas dans les villes et les villages.

Le montant assuré maintenant excède deux millions de piastres.

2,000,000 DOLLARS.

S'adresser au Bureau, No. 1, Rue St. Sacrement.

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Janvier 1861.

Dr. R. GARIÉPY,

Élève gradué de l'Université Laval de Québec,

6, RUE St. LAMBERT,
EN HAUT DE LA RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

Consultation à toute heure ; gratuite pour les pauvres.

Janvier 1862.

SAMUEL HOLMES

125 Rue St. Paul,

MONTREAL.

Perblantier, Plombier et Poseur d'Appareils à Gaz

Fabricant de Fournaies à air chaud sur des plans qui offrent la meilleure ventilation.

Il tient constamment en mains tous les articles de sa ligne et est prêt à exécuter tout ordre dans le plus court délai.

Il entreprend les couvertures de bâtisses soit en tole ou en fer galvanisé.

Nov. 1861.

3—12.